ÉCOLE SECONDAIRE DE
LA SEIGNEURIE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de la Seigneurie du 26 février 2026, à 18 h 30, par vidéoconférence (TEAMS).

Représentants des parents	Représentant des enseignants	Représentants soutien et professionnel (PNE)	Directions	Représentants des élèves
Tania Bernier	Amélie Bachelard	Denise Nicholls (soutien)	Geneviève Boudreault	Hawa Lucie Benny Traoré
Richard Blondeau Président Représentant du comité de parents	Karine Beaulieu (abs)	Shirley Normand (PNE)	Mathieu Bougie	Justin Massé
Caroline Laflamme (Démission)	Philippe Bertrand		Katia Ouellet	
Christine Lévesque-Desjardins	Gail Cliche		Isabelle Simard	
Jean-Pierre Manderlier	Samuel Filion-Doiron		Tina Turcotte	
Maripier Mercier	Julie Pagé			
Jessica Parent (abs)	Éloïse Simard-Veer			
Jean-Michel Yengoua Substitut comité de parents (abs)				

Véronique Boily en remplacement de Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

3.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président souhaite la bienvenue aux membres et constate que le quorum requis par la Loi est atteint. Le président déclare la séance ouverte à 18 h 30.

3.2 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Samuel Filion Doiron présente ses 2 stagiaires aux membres du conseil d'établissement, Atals Nadeau et Astride Lévesque assisteront à la rencontre.

3.3 INSCRIPTION DE POINTS POUR LE VARIA

- Budget mi-année 2025-2026

3.4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2026

CE 25/26 21 IL EST PROPOSÉ par Gail Cliche d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
AVIS DE CONVOCATION

Bonjour,

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le 26 février 2025 à 18h30, par vidéoconférence (TEAMS).

PROJET D'ORDRE DU JOUR

3.1 Accueil;
3.2 Période de questions du public;
3.3 Inscription de points (varia);
3.4 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 février 2026;
3.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025;
3.6 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025;
3.7 Questions au sujet de la formation des membres ; -5 min.
3.8 Informations diverses :
- a) De la direction; - 5 min.
 - Session d'épreuves février 2026; - 10 min.
 - Réflexion pour 2026-2027; - 10 min
- b) Du représentant du comité de parents; - 5 min.
- c) Des représentants du parlement-étudiant : - 5 min.

DÉCISIONS

3.9 Approbation de la grille-matières 26-27 (articles 86 et 89); - 20 min.
3.10 Approbation des ajouts de sorties et activités éducatives (article 87); - 10 min.
3.11 Varia;
- Budget mi-année 2025-2026

3.12 Consultation sur les critères de sélection des directions d'établissement (article 79); 15 min.
3.13 Levée de l'assemblée.

Richard Blondeau
Président

3.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2025

CE 25/26 21 IL EST PROPOSÉ par Philippe Bertrand d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.6 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2025

Aucun suivi.

3.7 QUESTIONS AU SUJET DE LA FORMATION DES MEMBRES

Les membres n'ont aucune question à ce sujet. La direction informe les membres qu'au prochain conseil d'établissement un questionnaire sur les capsules leur sera présenté.

3.8 <u>INFORMATIONS DIVERSES</u>

A) De la direction :

Session d'épreuves février 2026 :

La direction fait un résumé aux membres concernant le déroulement de la session d'épreuves de février 2026. Elle mentionne des activités pédagogiques ont été mises en place afin de favoriser la réussite des élèves tout au long de la semaine. La direction informe les membres qu'une invitation sera envoyée aux parents concernant la prochaine rencontre de parents qui aura lieu le 26 mars prochain. Elle mentionne que le document déposé par un parent lors de la dernière séance a été vu et entendu par l'équipe-école.

Réflexion pour 2026-2027

La direction informe les membres qu'une réflexion sera faite pour la prochaine année scolaire concernant les sessions d'épreuves. Une proposition sera présentée au prochain conseil d'établissement du mois de mai. Par la suite, elle explique le déroulement des gels d'horaire et les examens du ministère qui auront lieu à partir des mois d'avril et ce jusqu'à la fin juin.

B) Du représentant du comité de parents :

Le représentant du comité de parents donne certaines informations concernant les dernières rencontres du comité de parents. La prochaine rencontre sera dans la semaine du 16 mars.

C) Des représentants du parlement-étudiant :

Les représentants du parlement-étudiant font des suivis aux membres sur les différents points discutés lors des dernières rencontres du parlement. Le principal point discuté a été les messages au télévox, afin que toutes les informations importantes soient entendues par tous les élèves. Plusieurs suggestions ont été faites par les membres du conseil d'établissement à ce sujet. Les jeunes nous feront un suivi à la prochaine rencontre.

3.9 <u>APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 26-27 (ARTICLES 86 ET 89)</u>

CE 25/26 22 CONSIDÉRANT les articles 86 et 89 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Maripier Mercier d'adopter la grille-matières pour l'année scolaire 2026-2027, telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3.10 <u>APPROBATION DES AJOUTS DE SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (ARTICLE 87)</u>

CE 25/26 23 CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Gail Cliche d'approuver les ajouts de sorties et activités éducatives, tels que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3.11 VARIA

- Budget mi-année 2025-2026:
 Mathieu Bougie, gestionnaire d'établissement, présente et explique aux membres le budget de mi-année de l'école de La Seigneurie.

- Félicitations :
 Le président Richard Blondeau félicite Shirley Normand pour le transfert d'information lors de la rencontre de parents concernant le programme Musique-études.

L'équipe de directions quitte la rencontre à 19 h 26.

3.12 CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT (ARTICLES 79 ET 110.1

CE 25/26 24 CONSIDÉRANT les articles 79 et 110.1 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Richard Blondeau de proposer au Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries les critères énoncés lors du dernier processus de sélection des directions d'établissement, tels que modifiés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3.15 LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10

Richard Blondeau
Richard Blondeau, président

Isabelle Simard, direction

Véronique Boily, secrétaire en remplacement de Nathalie Laberge